

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE CAMPENEAC

Séance du 1^{er} juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier juillet à vingt heures et cinq minutes, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 25 juin 2025.

Présents : RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - LE MOIGNE Nolwenn - NOEL Pierre - LARGEAU Chantal - SAVIGNE Pascal - WHITE Cécile - DRAGON Sandra - JUGEL Stéven - ALIX Mathilde - MOUNIER Benoit - MAHIEUX Jérémy - MORIN DIEGO Isabelle - PICARD Laurence - DENIS Stéphane - GRANDVALLET Chantal - PONGERARD Pascale - DELERUE David.

Absent : DELOURME Jean-Pierre.

Secrétaire de séance : Bruno GABARD.

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 18 à 20h07

Votants : 18 à 20h07

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Délibération n°2025/061

Objet : Adoption du Procès-Verbal de la séance du 12 juin 2025.

Madame Le Maire rappelle aux Conseillers municipaux que le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12 juin 2025 leur a été transmis avec l'envoi de la convocation du présent Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal procède alors à un vote dont les résultats sont les suivants :

- | | | |
|-----------------|-------------------|---------------------------|
| - Présents : 18 | - Pour : 16 | - Majorité absolue : 9 |
| - Votants : 18 | - Contre : 0 | - Suffrages exprimés : 18 |
| | - Abstentions : 2 | |

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Adopte** le Procès-Verbal de la séance du 12 juin 2025.

Pour copie conforme,

Hania RENAUDIE,
Maire.



Bruno GABARD,
Secrétaire de séance.